

JEU IMAGINE TA VILLE / TA CAMPAGNE / TON BORD DE MER

LEXIQUE

Agriculture biologique :

Méthode de culture et d'élevage qui s'engage à ne pas polluer ou dégrader l'environnement, en n'utilisant pas de produits chimiques et en limitant les rejets qui pourraient polluer les sols et l'eau.

Agriculture et/ou Pêche raisonnée(s) :

Démarche qui vise à limiter les effets négatifs de la pêche et/ou de l'agriculture sur l'environnement, la santé humaine ou le bien-être animal. L'agriculture raisonnée autorise l'utilisation de produits chimiques en quantités adaptées lorsqu'ils sont jugés indispensables. La pêche raisonnée adapte les quantités pêchées et les techniques de pêche pour préserver les ressources et les habitats naturels.

Circuit court :

Mode de distribution dans lequel on compte au maximum un seul intermédiaire entre le producteur et l'acheteur. Dans un circuit court sans intermédiaire, on parle de vente directe, par exemple quand un agriculteur vend sa production sur son exploitation ou au marché. Un intermédiaire peut être une entreprise qui emballe les produits, ou un commerce qui revend la production.

Corridors écologiques :

Passage (naturel ou construit) sont permettant aux espèces vivantes de se déplacer d'un espace naturel à un autre : une haie, un talus, un pont sur une rivière...

Déplacements doux :

Moyen de déplacement qui ne créé pas de pollution. Par exemple les modes de déplacement sans moteur (la marche, le vélo, la trottinette...), les véhicules à moteur 100% électrique (vélos, bus...) ou à propulsion animale (charrette tirée par un cheval...).

Désimperméabiliser :

Permettre à l'eau de pénétrer dans le sol et d'y circuler librement. Par exemple on peut désimperméabiliser une route en créant des fentes où l'eau peut s'écouler jusque dans la terre, au lieu de seulement ruisseler à la surface.

Eco-quartier :

Zone d'habitations créée pour améliorer le bien-être des habitants tout en respectant l'environnement. Un éco-quartier offre des solutions et des équipements pour réduire les déchets, favoriser les déplacements doux, utiliser des énergies renouvelables et propres etc...

Parc hydrolien :

Équipement sous-marin utilisant les courants marins pour produire de l'électricité.

Pêche raisonnée : voir « Agriculture raisonnée »

Réemploi :

Le réemploi consiste à donner une seconde vie à un objet ou à un matériau en le réutilisant, pour éviter d'en faire un déchet.

Rénover :

Faire des travaux pour améliorer une construction. La rénovation énergétique peut améliorer l'isolation d'un bâtiment, modifier sa couleur, ses matériaux ou sa forme pour limiter sa consommation d'énergie, éviter des températures trop basses ou trop élevées.

Réseau d'eau :

Le réseau d'eau domestique est l'ensemble des circuits et des équipements qui permettent d'amener l'eau dans les bâtiments, puis de collecter et de nettoyer les eaux usées qu'ils produisent (WC, éviers, douches...).

Restaurer :

Remettre un milieu naturel dans l'état dans lequel il se trouvait avant d'avoir été modifié ou abîmé.

Sensibiliser :

Faire connaître un sujet à d'autres personnes pour qu'elles se sentent concernées, et leur donner envie d'agir (par exemple sur la pollution, la solidarité, les risques d'inondations...).

Végétaliser :

Recouvrir avec des végétaux. Par exemple végétaliser un toit permet de limiter les grands froids comme les fortes chaleurs, de réduire la pollution et d'augmenter la biodiversité.